

Publication des scénarios de base Infirmiers 2018-2043

La Commission de planification de l'offre médicale a publié le scénario de base Infirmiers 2018-2043 sur le site web du SPF SPSCAE en juillet 2022. Ces rapports examinent l'équilibre entre l'offre future de praticiens de l'art infirmier par secteur d'activité et les besoins de la population en matière de soins de santé pour la période 2018-2043.

Il s'agit du 4 scénarios de base qui se concentrent sur des domaines spécifiques du secteur des soins de santé : hôpital, maison de repos, soins à domicile et santé communautaire.

Les scénarios de base constituent un point de départ pour déterminer l'évolution du personnel infirmier, en supposant que la politique en la matière restera inchangée et que les tendances historiques se poursuivront à l'avenir.

Ces scénarios sont basés sur les résultats du rapport « [Infirmiers sur le marché du travail 2004-2018](#) », qui fournit un aperçu détaillé du nombre de praticiens de l'art infirmier et de leur activité pour la période 2004-2018 en reliant les informations disponibles du SPF SPSCAE, de l'INAMI et du Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale.

Méthodologie des scénarios de base Infirmiers 2018-2043

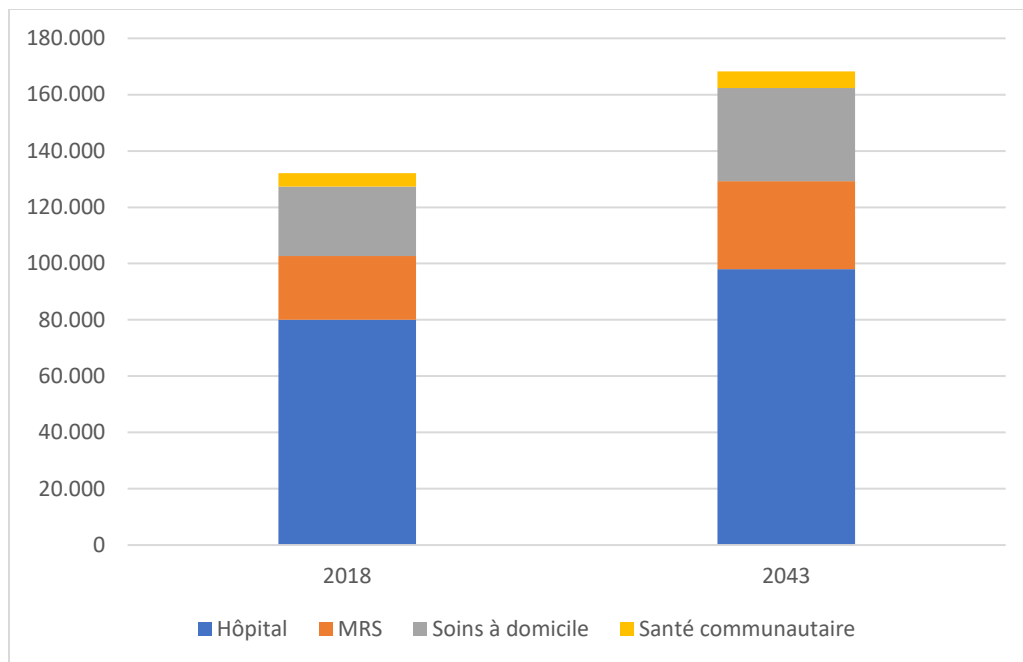
Tous les scénarios de base utilisent les données disponibles les plus récentes pour le nombre de diplômés de la formation de bachelier et de la formation HBO5/brevet. Cette division du niveau de la formation est maintenue dans les différents rapports.

Les taux d'activité et les taux de consommation en soins projetés se basent respectivement sur les chiffres historiques pour 2018 (données PlanCad) et pour la période 2017-2019 (données INAMI).

Résultats

Le nombre d'infirmiers actifs dans les soins de santé croîtra fortement entre 2018 et 2043 : au minimum +20% pour chaque secteur quelle que soit la communauté.

Nombre d'infirmiers par secteur en 2018 et en 2043, en Belgique.



(dans ce graphique, une personne peut être prise en compte dans plusieurs secteurs)

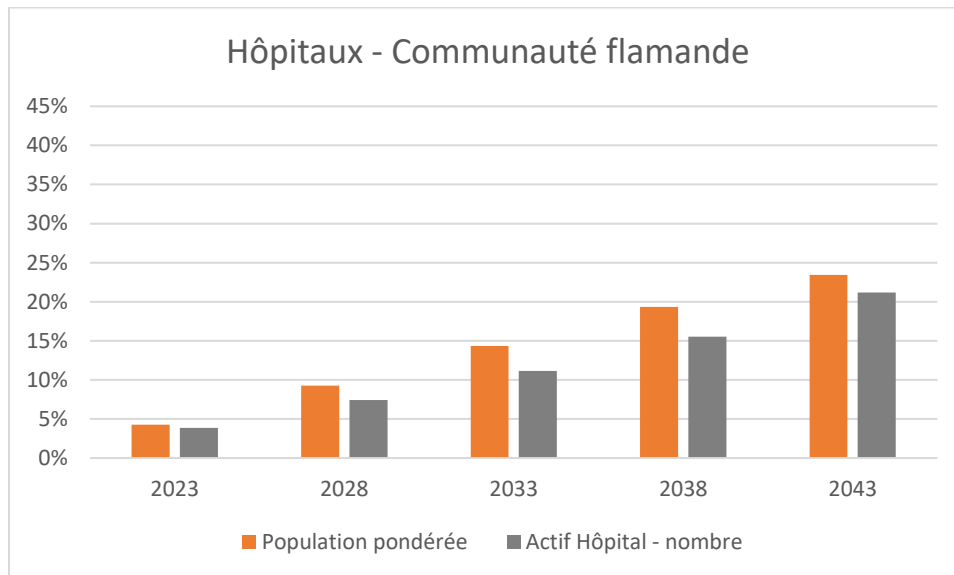
Lorsque l'on prend en compte la consommation de soins de santé de la population belge, la situation est différente selon les secteurs et les communautés. La densité pondérée est l'indicateur utilisé pour évaluer l'équilibre entre l'offre et la demande. Cette densité pondérée indique le nombre d'infirmiers actifs par secteur par 10.000 habitants, en utilisant des nombres pondérés de la population qui reflètent la composition d'un groupe de la population en termes de sa demande en soins pour le secteur d'activité concerné. L'évolution d'une densité pondérée indique non seulement la façon dont le nombre de prestataires évolue en termes d'individus, mais aussi l'évolution de la consommation de soins de cette même population pour le secteur concerné.

Hôpitaux

La demande en soins de la population belge dans le secteur hospitalier évoluera différemment pour les communautés flamande et française.

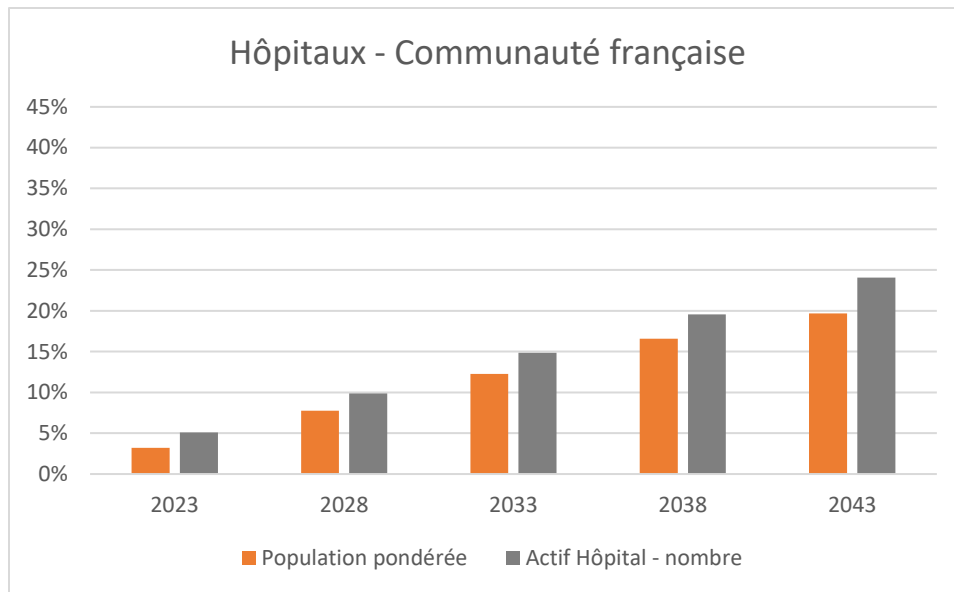
En Communauté flamande, la demande en soins augmentera un peu plus que le nombre d'infirmiers actifs dans ce secteur, ce qui résultera en un nombre d'infirmiers dans le secteur hospitalier pour 10.000 habitants pondérés qui passera de 69 à 68 entre 2018 et 2043

Résultats : Pourcentage d'augmentation de la population pondérée et des infirmiers actifs dans le secteur hospitalier comparé à 2018 pour la Communauté flamande



En Communauté française, la demande en soins augmentera un peu moins que le nombre d'infirmiers actifs dans les hôpitaux. Par conséquent, le nombre d'infirmiers dans le secteur hospitalier pour 10.000 habitants pondérés augmentera de 73 à 75 entre 2018 et 2043.

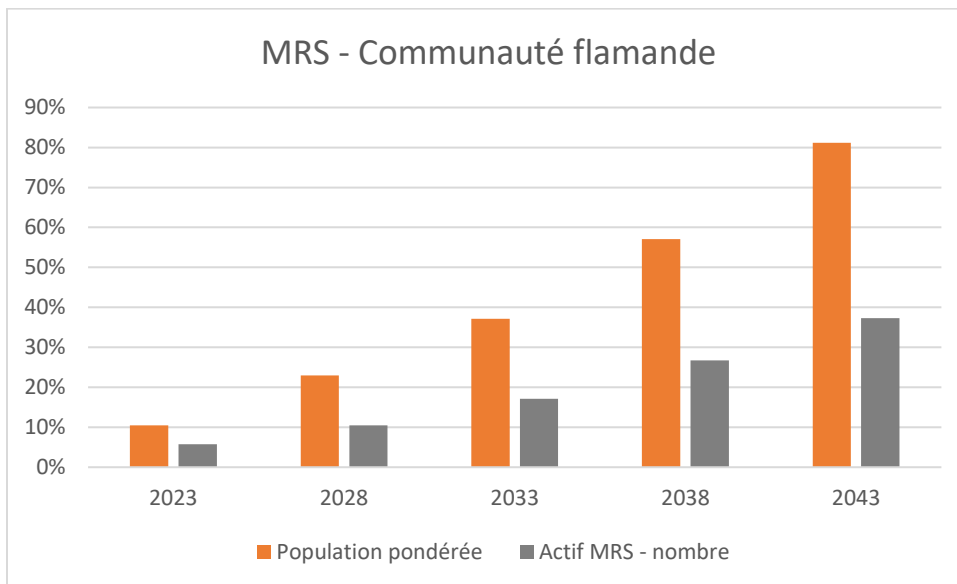
Résultats : Pourcentage d'augmentation de la population pondérée et des infirmiers actifs dans le secteur hospitalier comparé à 2018 pour la Communauté française



Maisons de repos et de soins

La demande future en soins dans les maisons de repos et de soins belges augmentera fortement dans les années à venir. En Communauté flamande, la forte croissance du nombre d'infirmiers ne suffira pas à absorber l'augmentation de la demande en soins. On constate une diminution de la densité pondérée qui passera de 21 en 2018 à 16 infirmiers par 10.000 habitants pondérés en 2043 (-24%).

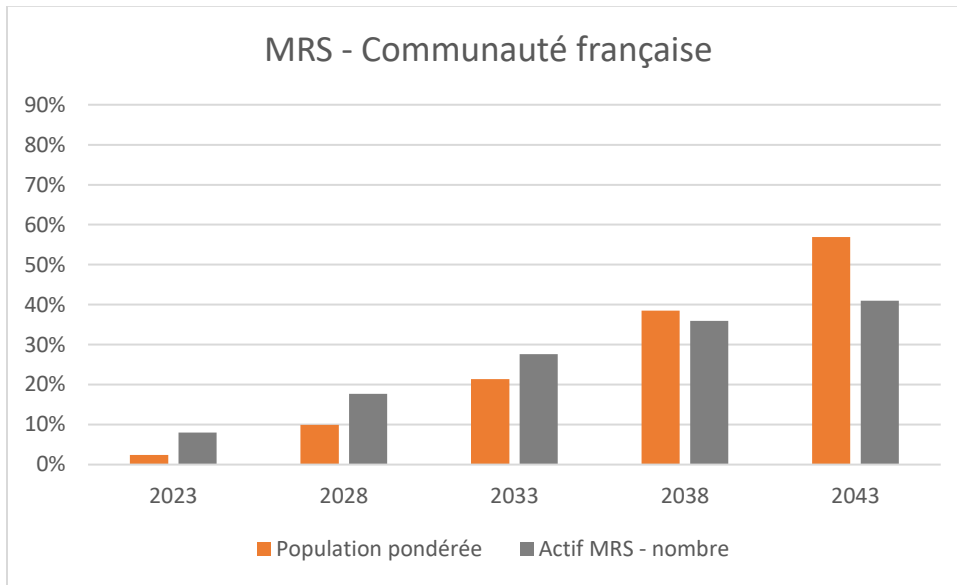
Résultats : Pourcentage d'augmentation de la population pondérée et des infirmiers actifs dans le secteur maison de repos et de soins comparé à 2018 pour la Communauté flamande



En Communauté française, cette diminution sera de 10 % (on passerait de 18 à 16 infirmiers pour 10 000 habitants pondérés entre 2018 et 2043).

Cette évolution montre que les besoins croissants en soins infirmiers dans les maisons de repos et de soins ne seront pas (entièrement) absorbés par l'augmentation attendue du nombre d'infirmiers à l'avenir.

Résultats : Pourcentage d'augmentation de la population pondérée et des infirmiers actifs dans le secteur maison de repos et de soins comparé à 2018 pour la Communauté française



Soins à domicile

La demande en soins à domicile de la population belge évoluera de manière similaire pour les communautés flamande et française.

En Communauté flamande, la forte augmentation du nombre d'infirmiers (+42%) pourra répondre à la demande en soins, c'est pourquoi le nombre d'infirmiers actifs dans les soins à domicile pour 10.000 habitants pondérés augmentera de 22 à 23 en Communauté flamande entre 2018 et 2043.

En Communauté française, le nombre d'infirmiers augmentera moins fortement (+21%), ce qui signifie que la demande croissante de soins à domicile ne pourra pas être totalement absorbée par le nombre d'infirmiers actifs dans les soins à domicile. La densité pondérée passera de 22 à 20 en Communauté française entre 2018 et 2043.

Santé communautaire

La demande de soins de la population belge dans le secteur santé communautaire évoluera de manière similaire dans les deux communautés.

En Communauté flamande, cela conduira à une augmentation attendue de la densité pondérée de 4,5 à 5,0 entre 20xx et 20xx et en Communauté française de 4,0 à 4,5 infirmiers actifs dans le secteur santé communautaire pour 10.000 habitants pondérés.

Ce n'est que pour ce secteur que l'offre futur en infirmiers sera suffisante dans les deux communautés pour continuer à répondre à la demande croissante.

Travaux à venir

Par la suite, la Commission de planification développera des scénarios alternatifs qui tiennent compte des défis auxquels la profession sera confrontée à l'avenir et d'un éventuel affinement des besoins futurs de la population belge en matière de soins.

Lien vers le rapport (site web SPF SPSCAE)

Les scénarios de base peuvent être consultés via le lien suivant :
<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/hwf-la-force-de-travail-des-infirmiers-en-2043-projections-de-base-partir-de-linflux-reel>